



SE FAMILIARISER AVEC LA MÉDIATION TRANSFORMATIVE

Mercredi 8 & Jeudi 9 novembre 2023

La médiation transformative est une approche de la médiation développée aux États-Unis d'Amérique par R. A. Baruch Bush, présentée pour la première fois au congrès de l'Association américaine de médiateurs familiaux (Academy of Family Mediators) en juillet 1994. Les "concepts clef" de la médiation transformative sont l'autodétermination des personnes, l'"empowerment" (le pouvoir d'agir) et la reconnaissance. Ce courant de médiation fait partie des courants relationnels de la médiation et peut être utilisé dans tous les domaines de la médiation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :

- Repérer les différents courants de médiation dans leur spécificité et leurs différences,
- Comprendre les valeurs et concepts de base de la médiation transformative,
- Connaître les différentes techniques de l'approche transformative,
- Enrichir sa pratique de médiation de nouvelles techniques et postures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche interactive,
- Apports théoriques et méthodologiques,
- Exercices pratiques,
- Mises en situation,
- Réflexions à partir de situations vécues.

CONTENUS ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Mercredi 8 novembre 2023

- Différents courants de médiation,
- Réflexion sur ses propres valeurs et convictions,

Les concepts de la médiation transformative : le conflit, l'autodétermination « empowerment » (pouvoir d'agir) et reconnaissance, définition, objectifs, rôle, posture et travail du médiateur,

Jeudi 9 novembre 2023

- La pratique de la médiation transformative : commencer la médiation, techniques, posture.
- Mise en situation
- Échanges et analyse

Vendredi 10 novembre 2023

- Les applications de la médiation transformative : indications et limites.

BILAN

ÉLÉMENTS MATÉRIELS

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire.
- Support de cours au format numérique projeté sur écran.
- Accès à un padlet permettant de consulter et utiliser une banque de données.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE & FORMATRICES

Cette formation est placée sous la responsabilité de la Ligue Française pour la santé mentale (LFSM) ; elle est animée par :

- **Marianne SOUQUET**, médiatrice familiale, DE, formatrice, assistée d'**Alyette BRAU** ou **Annick CHENROC** également médiatrices familiales D.E, formatrices.

PUBLIC CONCERNÉ

Médiateurs familiaux et médiateurs généralistes en exercice ou en formation, et autres professionnels. Le groupe peut accueillir a minima 7 participants (Une formatrice : Marianne SOUQUET) et de 16 au maximum (Deux formatrices dont Marianne SOUQUET).

Si ce nombre n'est pas atteint la LFSM peut prendre la décision d'annuler la session.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette session de formation.

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des dossiers complets, les inscriptions doivent arriver dans un délai de trois semaines avant le début de la formation au plus tard.

Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la LFSM rubrique « Votre formation en pratique » ou sur le Padlet au sein de la rubrique « Votre formation en pratique » :

<https://padlet.com/Liguefsm/3wbfdas1rdm8npck>

DURÉE ET DATES

Cette session de formation se déroulent sur une durée de deux journées les 8 & 9 novembre 2023.

Les horaires sont établis de 9h à 17h soit 7 heures par journée et au total 14 heures pour la session.

LIEU DE FORMATION

La formation se déroule dans les locaux de la LFSM au 11 rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine, Saint Lazare.

COÛT

Le coût de cette session de formation est de 150€/j et 300€ pour les deux jours dans le cadre d'une inscription individuelle et de 200€/j et 400€ pour la session d'une prise en charge employeur. Elle peut faire l'objet d'une prise en charge employeur ou pour une demande de prise en charge par un OPCO, un fond de formation pour les professionnels exerçant en secteur libéral. Le coût s'entend TTC, la LFSM étant une association elle n'est pas assujettie à la TVA. Un acompte de 100€ doit être joint à la demande d'inscription.

ÉVALUATION & VALIDATION

Une convention de formation avec l'employeur ou le stagiaire est adressée après retour de la fiche d'inscription.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi sera délivrée à l'issue de la session en regard des fiches d'émargement.

En amont et en aval de la session un questionnaire d'auto-évaluation. A la fin de chaque session une évaluation orale est effectuée par le formateur et permet d'ajuster le mode pédagogique. À l'issue de la session une évaluation orale qualitative est effectuée, puis un questionnaire de satisfaction est remis à chaque participant.

L'analyse de ces éléments permet aux formateurs d'ajuster leur mode d'intervention au plus près des attentes des participants.

La synthèse est adressée à chaque participant, au formateur et aux employeurs.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap prenez attache avec notre référente : Aïsha DADACHE lfsm@orange.fr ou 01 42 66 20 70